

# Investir dans le patrimoine

*Hugues de Varine\**

## Résumé

Pendant longtemps, la protection du patrimoine a été considérée comme relevant de la responsabilité des pouvoirs publics, ce qui était suffisant pour les éléments les plus importants de ce patrimoine et pour les grands musées d'art, d'histoire et de sciences. L'extension de la notion de patrimoine, notamment au cadre de la vie quotidienne, à la mémoire et aux traces de l'industrie, et la multiplication des musées locaux obligent à repenser la notion même de patrimoine et à le considérer comme un capital essentiel pour le développement culturel, social et économique des territoires. Cela suppose une plus grande implication des parties prenantes (les stakeholders) et notamment des communautés elles-mêmes et des acteurs économiques, aux côtés des organismes politico-administratifs. Il faut aussi se préoccuper d'une meilleure connaissance du patrimoine et d'une appréciation de son état et de sa valeur pour la communauté et pour le développement, d'où le concept de diagnostic participatif et de bilan patrimonial utilisant de nombreux critères, appartenant aux domaines culturel, social et économique. Enfin, se pose la question du mode de gestion qui sera le plus convenable, ce qui ne doit pas se limiter au musée et à ses diverses formes, mais impliquer dans tous les cas la population elle-même. Des structures juridiques adaptées devront être créées, des modes de financement hybrides ou mixtes (autonomes et externes, publics et privés) devront être trouvés et maintenus pour que le patrimoine devienne "soutenable".

**Mots-clés:** Patrimoine. Musée. Développement local.

## Une problématique nouvelle

Pendant plus de cinquante ans j'ai eu la responsabilité, à des titres divers, d'éléments de patrimoine, soit familial, soit pour le compte du gouvernement, soit dans des associations, soit encore sur des projets de terrain. D'autre part, je suis professionnellement agent de développement, c'est à dire, également à des titres différents, chargé de projets locaux de développement, sur des territoires et avec la participation des communautés qui y vivent, ou encore pour elles.

Pendant longtemps, c'est à dire en réalité pendant toute la période de la croissance économique et de l'amélioration du niveau de vie dans les pays industrialisés et démocratiques, le patrimoine a été considéré comme un bien commun, de nature culturelle, qu'il fallait essentiellement connaître et faire connaître, conserver, voire restaurer, bref transmettre. D'autre part, tous les pays, et même l'Unesco, ont adopté des législations et des conventions, ont sélectionné les plus grands monuments de l'histoire de l'art et les plus beaux sites naturels, pour les conserver, les mettre en valeur (et attirer les touristes). Il s'est constitué, depuis les années 1960, ce que l'on pourrait appeler une "doctrine" du patrimoine : il est un héritage qui doit être préservé et transmis, comme une valeur culturelle nationale et universelle. Il contribue aux loisirs culturels des classes moyennes et supérieures, il fait partie de l'éducation artistique et culturelle des jeunes (scolaires), il est l'objet de recherches scientifiques, enfin il est le principal argument du tourisme culturel.

Pendant ces cinquante ans, il n'y a jamais eu de vrai problème de financement public ou privé du patrimoine. Depuis les années 80, le "petit patrimoine", le patrimoine populaire, le patrimoine immatériel, le paysage, l'environnement ont fait l'objet d'un intérêt grandissant de la part des associations et des politiques locaux. Musées communautaires et écomusées se sont multipliés, ainsi que les parcs naturels, dans certains pays. L'intérêt pour le patrimoine dans son sens le plus global s'est généralisé, avec l'augmentation du pouvoir d'achat et du temps de loisir, la généralisation de l'éducation secondaire et supérieure.

Mais, à la suite de ce que l'on appelle la crise, surtout dans les pays dits industrialisés, les plus développés mais qui semblent subir actuellement un renversement de tendance, temporaire ou peut-être définitif, de la croissance vers la décroissance, ce raisonnement, qui reste officiellement valide et est soutenu par les ministères de la culture et les milieux intellectuels – et aussi évidemment par les industriels du tourisme – a du mal à résister aux politiques d'austérité, aux réductions budgétaires, à tous les niveaux du pouvoir. Il est assez naturel que la culture en général et le patrimoine en particulier qui, dans les années de croissance, figuraient au même niveau de priorité que l'éducation, la santé et l'emploi, ne bénéficient plus de la même justification politique et budgétaire, devant les pressions exercées par la société pour le maintien des services essentiels, au prix d'économies à faire partout ailleurs.

Déjà, ces dernières années, et même un peu avant la crise de 2008, de nombreux musées locaux ont fermé et cette tendance s'accélère, des monuments sont laissés à l'abandon, certains sont achetés par des riches étrangers venant d'autres continents. Les professionnels du patrimoine ressentent une vraie inquiétude devant ce phénomène. En Europe occidentale, les réunions se succèdent dans de nombreux pays (Espagne, Portugal, Italie, France) pour tenter de trouver des solutions. Même le Japon a supprimé les financements publics pour ses écomusées<sup>1</sup>.

Mais il semble que le discours ait du mal à évoluer, tant les professionnels du patrimoine sont éloignés de la vie réelle, persuadés qu'ils sont de la valeur absolue et éternelle du patrimoine, pour lui-même. C'est encore plus vrai pour les responsables des musées traditionnels, centrés sur des collections inaliénables. Il est vrai que les musées, tels que nous les connaissons, n'existent que depuis un peu plus de deux siècles, que la reconnaissance de la valeur universelle du patrimoine monumental et archéologique date d'au plus un siècle et demi, tandis que le patrimoine naturel est à la mode depuis moins de cinquante ans et l'immatériel quelques décennies seulement. Or nous avons l'impression que tout cela doit exister éternellement, même si les guerres et les révolutions, les changements climatiques,

les conséquences de la pauvreté et du marché international de l'art ont déjà commencé et continueront à détruire une part importante du patrimoine sous ses différentes formes.

## **Le patrimoine, un capital pour le développement**

Le développement local repose en premier lieu sur la connaissance, l'exploitation raisonnée (soutenable) des ressources du territoire, qui sont au nombre de deux: la richesse humaine et la richesse patrimoniale. C'est ce qui permet de créer et de maintenir un développement endogène. Celui-ci, lorsqu'il est bien enraciné dans le territoire et ses ressources, peut et doit aller au delà et se nourrir d'apports exogènes, investissements, main d'œuvre, activités.

Le développement n'est pas d'abord économique, comme on le fait croire trop souvent. C'est un processus continu, appuyé sur des dynamismes locaux issus de la population, qui a pour but ultime l'amélioration de la qualité de vie et du cadre de vie des gens. Cela signifie qu'il concerne aussi bien les aspects culturels et sociaux que la santé et l'éducation, l'emploi et l'activité économique, l'environnement, les relations avec les territoires voisins.

Le patrimoine intervient, à un titre ou à un autre, dans tous ces secteurs, comme facteur d'image et d'identité culturelle, comme bien commun et donc lien social au sein de la communauté, comme source de savoirs et matériau pédagogique dans tous les secteurs de l'éducation des enfants et des adultes, comme ensemble de bâtiments, d'espaces, de métiers, de traditions porteurs d'opportunités minières, industrielles, agricoles, artisanales, scientifiques, et évidemment touristiques. En outre, le patrimoine naturel et culturel du territoire est synthétisé par le paysage, qui est le cadre de vie de toute la communauté et qui dépend de sa gestion consciente et prudente.

C'est dire qu'il est possible, et même je crois nécessaire, de considérer le patrimoine, au sens large<sup>2</sup>, comme le capital dont disposent la communauté et le territoire pour leur développement. C'est un capital hérité des générations passées, mais aussi complété et enrichi des apports de la génération présente, qui sera transmis

aux générations suivantes, non pas comme un trésor caché et stérilisé derrière le verre de vitrines muséales, mais comme un bien commun vivant, évolutif, au service de tous.

Je veux citer ici la parabole bien connue des talents dans l'Évangile (Matthieu, 25, 14 à 30), qui est applicable aussi au monde profane. Nous devons agir pour valoriser au mieux ce que nous avons reçu, qui n'est pas seulement un héritage, mais surtout la matière première vivante dont sont constitués notre propre civilisation, notre avenir et celui de nos descendants. Il faut donc faire fructifier notre héritage, sans simplement le conserver intact, mais stérile.

Cela n'interdit pas de constituer des collections ou de protéger des édifices ou des sites particulièrement importants, et de les mettre à l'écart de la vie et du développement, en raison de leur appartenance à une communauté plus large, par exemple nationale. Mais il faut savoir que ce patrimoine-là n'est plus totalement utilisable par la communauté, pour un développement piloté localement. Il est régi par des règles fixées au niveau national ou international. Par exemple, le développement du vignoble et la modernisation des procédés de culture et de récolte dans la vallée du Douro, au Portugal, sont gênés par l'inscription de la vallée au patrimoine de l'Unesco. Dans mon propre village, en France, le fait qu'un monument du 17<sup>e</sup> siècle soit classé rend très difficile le développement du village, car il n'est plus possible de construire librement dans un rayon de 500 mètres autour du monument.

## **Qui sont les acteurs locaux du patrimoine?**

On aura compris de ce qui précède que le capital patrimonial est d'abord de la responsabilité de ses propriétaires directs, c'est à dire les habitants et leurs familles ainsi que les institutions publiques et privées propriétaires de biens sur le territoire. Ils sont les premiers acteurs et ce sont eux qui ont la légitimité pour bien ou mal gérer leur patrimoine.

Mais on doit aussi considérer que la communauté, dans son ensemble, a un droit de propriété morale sur son environnement, le

paysage, les habitudes, les traditions. Tout changement est ressenti par les habitants comme une atteinte à leur cadre de vie, à leur mémoire.

Les pouvoirs publics, lorsqu'ils ne sont pas eux-mêmes propriétaires de biens patrimoniaux, ont une responsabilité dans la protection du patrimoine, du moins dans la mesure où celui-ci fait l'objet d'une mesure ou d'un règlement de protection mais aussi au nom de l'intérêt général. Ils sont de plus intéressés par le patrimoine, en raison de leurs différentes missions de service public: aménagement du territoire, voirie, habitat, transport, contrôle de la qualité de l'air et de l'eau, etc.

Les acteurs économiques sont parties prenantes du patrimoine, à la fois par celui qu'ils détiennent (une mine, une usine, un ensemble immobilier, un atelier artisanal et son mobilier, etc.), par l'importance que le patrimoine du territoire représente pour les salariés, cadres, employés et ouvriers et pour leur cadre de vie, enfin par les conséquences de l'activité économique sur ce patrimoine: pollution, érosion, atteintes au paysage...

Les structures éducatives utilisent le patrimoine comme matériau pédagogique de diverses façons: elles ont donc intérêt à ce qu'il soit autant que possible disponible, accessible.

Les spécialistes du patrimoine, historiens, anthropologues, archéologues, historiens d'art, architectes, restaurateurs, sont des acteurs importants, mais ils sont surtout des serviteurs du patrimoine et de ses propriétaires et usagers. Il en va de même pour les institutions patrimoniales, comme les musées et les associations de défense et de mise en valeur du patrimoine ou de telle ou telle partie de celui-ci.

Enfin, ce que l'on appelle couramment le "public", local ou touristique, est un acteur dans la mesure où il justifie en partie la valorisation et l'accessibilité du patrimoine et surtout la mise en place de moyens d'interprétation et de médiation. De plus, en tant que consommateur, il participe au financement de son entretien. Mais souvenons-nous d'un fait crucial: la population n'est pas un public, puisqu'elle vit de et avec son patrimoine, sur son propre territoire,

tandis que le visiteur extérieur (touriste ou autre) est un public plus ou moins capable de comprendre le patrimoine qu'il voit. Ce sont donc en réalité deux catégories très différentes d'usagers du patrimoine.

Cette liste d'acteurs, qui tous ont un intérêt différent au patrimoine, montre bien la complexité d'une politique patrimoniale, à partir du moment où on quitte le seul domaine culturel pour entrer dans un processus de développement du territoire. Car il faut que leurs approches n'entrent pas en conflit, alors que leurs objectifs sont différents et que le terme "patrimoine" lui-même n'a pas le même sens pour tout le monde. Pour le citoyen moyen, ce peut être sa maison et le mobilier hérité de ses parents. Au sens fiscal, il peut s'agir d'actions en bourse. Pour le chef d'entreprise, ce sera son outil de production. Le maire de la commune verra plutôt l'ensemble des bâtiments municipaux, mairie, écoles, ateliers, etc.

Lors d'une mission au Canada il y a quelques années, j'ai travaillé avec des communautés autochtones sur l'utilisation de leur patrimoine pour un développement endogène (GRÉGOIRE, DUBUC, 2007). Il a fallu trois ans pour parvenir à trouver un mot dans la langue de cette communauté qui exprime le concept de patrimoine tel que nous l'entendons en français. Je me suis rendu compte à cette occasion que ce qui était clair pour moi ne l'était pas pour un individu ordinaire qui n'a pas l'habitude de penser au patrimoine, car ce terme reste un concept abstrait. Cela renforce la nécessité d'une éducation patrimoniale au sens que les brésiliens lui ont donné<sup>3</sup>.

## **La relation aux acteurs locaux du développement**

Les professionnels du patrimoine, habituellement, ne sont pas en relations avec les professionnels du développement. Simplement ils ne les connaissent pas, car ils ne les rencontrent pas dans les réunions de travail, et ils ne parlent pas le même langage, puisque leurs objectifs et leur formation sont différents.

Qui sont ces acteurs du développement local? Des élus politiques qui prennent les décisions stratégiques (planification, budgets annuels, orientation des projets, contrôle des actions); des

fonctionnaires publics qui appliquent les plans et décisions; des techniciens et des experts, ingénieurs, urbanistes, architectes, chargés des études et de la maîtrise d'œuvre; des entreprises chargées des travaux; des institutions publiques et privées dont les missions sont en relation avec les programmes de développement (universités, chambres de commerce, offices de tourisme, sociétés de transport); tous les acteurs de l'environnement, notamment les équipes chargées de la conception et de la mise en œuvre des agendas 21 locaux.

Ici encore nous avons une diversité d'acteurs, dont les rôles et les points de vue sont différents, mais qui sont unis, en principe du moins, par un plan de développement commun qui couvre le territoire ou qui concerne le territoire dans un cadre géographique plus large.

Or ces acteurs, le plus souvent, ne sont pas intéressés par le patrimoine, sauf celui qui est légalement protégé et celui qui relève du droit de propriété individuel... Il sont peu sensibles au paysage, à des quantités de détails qui font le cadre de vie. Le patrimoine, en tant que tel et comme capital du territoire et de la communauté, ne rentre pas dans leurs catégories. J'ai connu en Italie une vallée des Alpes où l'élevage, la production de lait et celle de fromage, éléments essentiels du patrimoine local, étaient en récession, à cause de l'avancée de la forêt qui réduisait chaque année un peu plus la surface d'alpages (prairies d'altitude, autre élément de patrimoine). Or la politique de développement de la vallée s'appuyait principalement sur l'essor du tourisme (attractivité, hébergement, activités ludiques), dont le thème central était le fromage. Mais elle ne tenait pas compte de la nécessité de préserver la capacité du territoire de produire du fromage dans le long terme.

Dans beaucoup de cas, un agenda 21 local, s'il n'est pas lié à un écomusée ou à un musée communautaire dynamique, tiendra compte uniquement du patrimoine naturel, sans se préoccuper du culturel.

Il me semble donc nécessaire de pratiquer un échange de formation et d'information entre les acteurs du patrimoine et ceux du développement. Cela pourrait se faire dès l'Université, au minimum au niveau post-gradué, et surtout en formation permanente

(continue), au profit des acteurs déjà engagés dans des processus de développement. De même, les programmes d'éducation patrimoniale devraient inclure des modules consacrés à une sensibilisation au contexte du développement des territoires. Tout cela doit évidemment se faire en utilisant des situations concrètes comme champs d'application.

## **Le diagnostic de ressources participatif et partagé**

Tout processus de développement local commence par un diagnostic de territoire, qui formera la base des décisions menant à la fois à l'adoption d'une stratégie, à la définition d'un plan et d'un programme d'actions. Ce diagnostic vise à déterminer les forces et les faiblesses du territoire, de ses structures, de ses ressources, de ses acteurs, de sa gouvernance, etc. Il doit prendre en compte les trois principaux piliers du développement de tout territoire:

- les institutions publiques (pouvoirs municipaux, mais aussi tous les services locaux d'intérêt général),
- la communauté, ses composantes et ses structures de solidarité,
- les acteurs économiques présents sur le territoire ou influant sur lui.

La même démarche doit être entreprise pour connaître le patrimoine du territoire (c'est à dire comme on l'a vu, son capital, correspondant à la notion de ressource) dans tous ses aspects et en faire un bilan aussi exact que possible, selon les points de vue culturel, social et économique.

Le diagnostic patrimonial comporte, à mon sens deux phases principales, l'inventaire et le bilan.

• *L'inventaire participatif* ne doit pas être confondu avec l'inventaire officiel du patrimoine qui existe dans quelques pays européens à l'initiative du Ministère de la Culture et qui est pratiqué par des fonctionnaires et des chercheurs qualifiés. C'est un exercice extrêmement important qui a plusieurs objectifs:

- un catalogue aussi détaillé que possible de tout le patrimoine existant sur le territoire, en utilisant les connaissances des habitants

et leurs propres pratiques du territoire,

- une sensibilisation de la population au patrimoine, par la pratique de l'inventaire et l'appel à ses savoirs, ce qui est une première approche de l'éducation patrimoniale,

- un repérage des habitants les plus susceptibles, ultérieurement, de participer à des actions portant sur le patrimoine.

Cet inventaire, qui associera tous les habitants qui le souhaitent et les groupes ou associations du territoire (pas seulement celles qui traitent du patrimoine), devra se poursuivre et devenir permanent, comme une sorte d'observatoire du patrimoine dans son évolution.

- *Le bilan du patrimoine*, lui aussi participatif pour associer au maximum la communauté à l'évaluation de son patrimoine, selon une méthode spécifique qui reste à élaborer<sup>4</sup>, a pour objectif d'analyser les différents éléments du patrimoine en fonction de leur usage potentiel pour le développement local, selon des critères culturels, affectifs, sociaux, éducatifs, économiques. Il comprend au moins les étapes suivantes:

- analyse de la valeur, pour les propriétaires, pour la communauté, pour la société en général,

- l'état actuel des biens inventoriés et leur disponibilité pour des usages d'intérêt général,

- le rapport coûts - apports du patrimoine, en investissement comme en fonctionnement.

Naturellement ce bilan n'est valable qu'au moment de sa réalisation et doit être révisé périodiquement, mais il est une aide à la décision très utile pour les élus et pour les techniciens du développement.

La partie "inventaire" nécessite une réflexion approfondie sur la méthode à utiliser, que nous ne pouvons pas réellement aborder dans les limites de cet article (VARINE, 2012, p. 46-62). Cependant, je tiens à mentionner rapidement quelques solutions qui sont employées dans certains pays ou dans certaines situations:

- la "Parish Map" en Grande Bretagne et la "Mappa di Comunità" en Italie qui, sur le même modèle, réalisent, à partir d'un ou de plusieurs groupes d'habitants une cartographie plus ou moins détaillée et commentée du patrimoine tel qu'il est reconnu par la

communauté<sup>5</sup>;

- l'enquête "porte-à-porte", souvent pratiquée par des scolaires encadrés, avec restitution des résultats à la population sous forme écrite, filmée ou par des expositions temporaires<sup>6</sup>;

- l'enquête thématique préalable à une exposition de plus ou moins longue durée, l'inventaire du patrimoine global étant constitué par l'accumulation de ces inventaires partiels<sup>7</sup>;

- la collection écomuséale, un concept nouveau actuellement promu par l'Ecomusée du Fier Monde à Montréal (Canada)<sup>8</sup>.

## **L'organisation de la gestion du patrimoine**

La diversité et la complexité du patrimoine, les menaces qui pèsent sur lui (oubli, abandon, destruction, défiguration), le nombre des acteurs concernés expliquent que la gestion collective du patrimoine doit être rationalisée et confiée autant que possible à des structures dédiées, publiques ou privées, représentatives des principaux acteurs et surtout de la communauté et de ses membres, individus ou groupements. On peut, dans la plupart des pays, envisager plusieurs types d'organismes ou d'institutions susceptibles d'assurer cette gestion ou d'y contribuer:

- les musées qui sont au service du territoire, et surtout les formules du type écomusée ou musée communautaire;

- les centres d'archives et les bibliothèques publiques, qui peuvent créer en leur sein des "centres de ressources patrimoniales", capables non seulement d'accumuler des informations sur le patrimoine mais aussi de prendre des initiatives pour l'éducation patrimoniale, d'utiliser les protocoles de classement des données, des images;

- les organisations privées sans but lucratif de défense et de mise en valeur du patrimoine, émanant de la population et suffisamment ouvertes, car trop de spécialisation limite la portée des actions sur le patrimoine;

- les directions de la culture, de la mémoire ou du patrimoine des municipalités, à condition de mettre en place à côté d'elles des instances de représentation de la population;

- certaines fondations, à la condition qu'elles soient effectivement liées au territoire et à la communauté.

Quelle que soit l'organisation mise en place, ou la structure existante missionnée, elle devra associer les trois piliers dont j'ai déjà parlé, en raison de leur importance pour la gestion du patrimoine comme pour le développement: les pouvoirs publics, la communauté et les acteurs économiques locaux. L'absence d'une seule de ces catégories rendrait peu efficace à moyen et long terme les actions à entreprendre, à commencer par le diagnostic.

Cela peut se faire au sein même de la structure de direction, ou par la création d'un comité d'orientation, ou encore par des assemblées annuelles (ou forums) d'évaluation, de débats et de propositions. Mais dans tous les cas, il sera très important que la participation soit effective et que ses propositions soient écoutées et intégrées dans les programmes de l'institution chargée du patrimoine.

Je crois personnellement, par expérience, que le musée communautaire<sup>9</sup> (ou l'écomusée) est la structure la plus efficace et la plus participative, la plus souple aussi, pour la gestion du patrimoine. Les autres dispositifs sont soit trop administratifs, soit trop fragiles, soit risquent de ne s'intéresser qu'à une fraction du patrimoine (l'écrit, les archives, telle discipline, etc.).

Mais je connais aussi des territoires où des solutions originales ont été trouvées, comme le CONDESUS de la Quarta Colônia avec son Projeto Identidade (RS) (ITAQUI, J., VILLAGRÁN, M.A., 1998) ou le Comité de développement du Maestrazgo (Aragon, Espagne)<sup>10</sup>, ou encore le projet "Tesouros da Ameixoeira" à Lisbonne (Portugal).

Une autre mission de cette structure de gestion du patrimoine est de collaborer avec les instances du développement local qui existent ou qui interviennent sur le territoire. Chaque élément de patrimoine ne peut pas, à lui seul, avec son propriétaire ou une association de défense, se protéger contre les abus d'un aménagement mal raisonné. De même, le paysage, qui n'est représenté par personne, nécessite d'être pris en compte comme faisant partie du patrimoine au même titre qu'un monument majeur, un lieu de pèlerinage ou un ensemble de traditions folkloriques ou gastronomiques.

Il est en effet fondamental, pour la soutenabilité du développement du territoire, de l'ancrer consciemment dans le patrimoine, de l'appuyer sur une utilisation raisonnée de ce patrimoine, d'en assurer la protection et d'en contrôler la transformation. Des représentants qualifiés du patrimoine doivent être présents dans tous les comités et dans toutes les réunions d'instruction ou de décision de projets d'investissements, de réglementation (par exemple de l'urbanisme), dans l'élaboration de programmes sur l'environnement (les Agendas 21 doivent absolument inclure le patrimoine culturel dans leurs procédures), dans la création d'infrastructures et de zones industrielles, de "mise en tourisme", etc.

## **En guise de conclusion**

Notre patrimoine est un capital qui a été investi par nos ancêtres et par notre propre génération dans notre mode de vie et notre cadre de vie. Nous sommes individuellement et collectivement responsables, non pas nécessairement de sa conservation à l'identique, mais surtout de sa mise au service du développement soutenable de nos communautés et de nos territoires. Cela implique de le connaître, d'accompagner ses transformations, de toujours l'enrichir de nouvelles créations, et surtout de le faire vivre.

Que nous soyons ruraux ou urbains, habitants anciennement enracinés ou nouveaux arrivants, jeunes ou détenteurs de la mémoire, notre patrimoine est en danger s'il ne sert à rien. Nous devons donc lui accorder toute notre attention et notre capacité d'initiative et d'innovation, sans nous contenter de l'admirer et d'en jouir.

## **Notes**

\* Consultant en développement communautaire, ancien directeur du Conseil International des Musées - hugues.devarine@sfr.fr - www.world-interactions.eu. Hugues de Varine est français et né en 1935. Il a été directeur du Conseil International des musées - ICOM (1965/1974), puis a occupé diverses fonctions techniques et administratives locales et nationales en France. Il a créé et dirigé l'Institut franco-portugais de Lisbonne (1982-1984), puis a fondé une agence de conseils en développement local et communautaire - ASDIC (1989-1999). Depuis, il intervient en consultant indépendant sur les problèmes de développement local et de patrimoine. en France, en particulier en Italie, au Portugal et au Brésil. Il a notamment publié "La Culture

des autres”, 1976; “L’Initiative communautaire”, 1992 (en portugais “O Tempo social” 1987); “Les Racines du futur”, 2002 (en portugais “As Raízes do Futuro”, 2012).

<sup>1</sup> Voir mon article “*Quel avenir pour les musées locaux*”, <http://www.world-interactions.eu/article-quel-avenir-pour-les-musees-locaux-83298162.html>

<sup>2</sup> Le patrimoine, au sens de cet article, est aussi bien naturel que culturel, matériel que immatériel, ces distinctions n’ayant pas de sens pour les gens sur le terrain. Le patrimoine naturel est essentiellement modelé par l’usage qui en est fait par nous et il n’existe que par le regard que nous portons sur lui; le patrimoine matériel est indissociable de l’immatériel qui lui donne son sens.

<sup>3</sup> Il y a toute une littérature sur ce thème, et des expériences nombreuses sur le terrain. Je me contenterai de citer le document de référence, à mon avis, qui est: Parreiras Horta, Grünberg, Monteiro, *Guia básico de educação patrimonial*, Museu Imperial Petrópolis, 1999.

<sup>4</sup> J’en ai proposé quelques éléments dans de Varine (2012, p. 133-135).

<sup>5</sup> [http://www.lpi.nsw.gov.au/mapping\\_and\\_imagery/parish\\_maps](http://www.lpi.nsw.gov.au/mapping_and_imagery/parish_maps) et <http://www.mappadicomunita.it/> et pour un exemple italien: [http://ecomuseo.comune.parabiago.mi.it/ecomuseo/percorsi/it\\_mappa.html](http://ecomuseo.comune.parabiago.mi.it/ecomuseo/percorsi/it_mappa.html)

<sup>6</sup> C’est ce que nous faisons au Creusot-Montceau dans les années 70: de Varine, H., *Un musée éclaté, le musée de l’homme et de l’industrie*, Museum, Unesco, XXV, 4, 1973, 242-249 (also in English).

<sup>7</sup> C’est la méthode appliquée à l’*écomusée* du Val de Bièvre: <http://www.ecomusee-valdebievre.fr/>

<sup>8</sup> <http://ecomusee.qc.ca/collections/definition-des-collections/>

<sup>9</sup> Voir les musées communautaires mexicains, qui rayonnent en Amérique latine: <http://www.museoscomunitarios.org>

<sup>10</sup> <http://www.revistadepatrimonio.es/revistas/numero1/institucionespatrimonio/experiencias/articulo4.php>

## Références

GRÉGOIRE, L.; DUBUC, É. “**Aboriginal Heritage: The challenges of its transmission in a postcolonial context**” in Proceedings of a Conference Symposium 2007, ‘Preserving Aboriginal Heritage: Technical and Traditional Approaches’, Ottawa, Canada, September 24-28, 2007)

PARREIRAS HORTA; GRÜNBERG; MONTEIRO. **Guia básico de educação patrimonial**, Museu Imperial Petrópolis, 1999.

VARINE, H. **As Raízes do Futuro**, Ed. Medianiz, Porto Alegre, 2012.

\_\_\_\_\_. **Un musée éclaté, le musée de l’homme et de l’industrie**, Museum, Unesco, XXV, 4, 1973.

ITAQUI, J.; VILLAGRÁN, M.A. **Educação patrimonial**: a experiência da Quarta Colônia. Santa Maria: Palloti, 1998

Recebido em 01 de março de 2013.  
Aprovado em 15 de maio de 2013.

## **Abstract**

For a long time heritage fell to the responsibility of certain public powers, this proving sufficient enough for the great art, history and science museums. Yet a more enlarged concept of heritage will seek to include everyday life experience, the memory traces of industry, and the proliferation of local museums, requiring us to rethink the notion of heritage and consider it an essential capital for cultural, social and economic development. Thus the increased participation of stakeholders, including communities themselves and economic actors, alongside political and administrative bodies, will furnish a better understanding of heritage and an assessment of its conditions and community value. It is here that the concept of participatory diagnosis and heritage assessment draw upon a variety of criteria belonging to the cultural, social and economic fields. There is also the important question of as to which management style is the most suitable for the task at hand, in not being limited to the museum and its various forms, but in all cases seeking to involve the population itself. Appropriate legal structures must therefore be created as well as hybrid or mixed funding streams (standalone and external, public and private) in order for heritage to become “sustainable”.

**Keywords:** Heritage. Museum. Local Development.

## Resumo

Por um longo tempo, a herança foi responsabilidade de certos poderes públicos, e isto foi suficiente para os grandes museus de arte, ciência e história. No entanto, uma concepção mais ampliada do patrimônio incluirá vivência quotidiana, os traços de memória da indústria e a proliferação de museus locais, este, obrigando-nos a repensar a noção de patrimônio e considerá-lo um capital essencial para o desenvolvimento cultural, social e econômico. Assim, o aumento da participação das partes interessadas, incluindo os próprios agentes econômicos e comunidades, juntamente com os órgãos políticos e administrativos fornecerá uma melhor compreensão do patrimônio e uma avaliação de suas condições e valores comunitários. É aqui que o conceito de diagnóstico participativo e a avaliação do patrimônio recorrem a uma variedade de critérios pertencentes às áreas culturais, sociais e econômicas. Finalmente, coloca-se a questão acerca do modo de gestão mais adequado, o que não deve ser limitado ao museu e suas várias formas, mas em todos os casos, envolve a população. Estruturas jurídicas inteligentes devem ser criadas, bem como fundos híbridos ou mistos (autônomas e externos, públicos e privados) para que o patrimônio possa se tornar “sustentável”.

**Palavras-chave:** Patrimônio. Museus. Desenvolvimento local.